



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Préserver le pouvoir d'achat des ménages face à la hausse des prix de l'énergie

Question écrite n° 41138

Texte de la question

Mme Brigitte Kuster interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la hausse des prix de l'énergie. Alors que le prix du gaz a augmenté de 8 % au 1er septembre 2021, ceux de l'électricité pourraient eux-mêmes connaître une forte hausse d'ici le début de l'année 2022. En effet, le contexte de reprise économique et de forte croissance n'est pas sans conséquence. Il pourrait en résulter des tensions sur l'approvisionnement et donc des hausses des prix pour les consommateurs français. Ce sont ainsi près de 22 millions de foyers, encore soumis au tarif réglementé de l'électricité, qui risquent de connaître une augmentation allant jusqu'à +8 %. Si le Gouvernement envisage un recours au chèque énergie pour limiter l'impact sur le pouvoir d'achat des ménages, cette mesure apparaît insuffisante puisque ne bénéficiant qu'à 6 millions de foyers. Elle lui demande quelles mesures complémentaires le Gouvernement entend prendre pour éviter que le pouvoir d'achat des Français ne soit trop durement impacté par les augmentations des prix de l'énergie.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41138

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6909

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)